Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260512-DELIB2026100-DE

Haute Cornouaille
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE CORNOUAILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2026-100	Nomenclature 7.5
Eau potable et Assainissement collectif – Schéma directeur d'assainissement - demande de subvention auprès du Département	

Membres du Conseil Communautaire	Nombre de présents	Nombre de votants (liste en annexe)
31	28	3

L'an deux mille vingt-six, le douze mai à 19 heures,
Le Conseil communautaire, légalement convoqué le six mai deux mille vingt-six par voie électronique en vertu des articles L2121-10 et L2121-13-1 du CGCT, s'est réuni, au siège de la Communauté de communes, salle du conseil, 6 rue de Morlaix à Châteauneuf-du-Faou,
Sous la présidence de Madame Marguerite BLEUZEN
Etaient présents : cf. liste en annexe
Tugdual BRABAN a été nommé secrétaire de séance
Rapporteur : Yvon COQUIL

EXPOSE :

Le SDA (schéma directeur d'assainissement) est un document d'orientations en matière d'assainissement sur un territoire donné. L'objectif est de déterminer une stratégie d'assainissement à moyen et long terme.
Le SDA définit un programme pluriannuel et hiérarchisé d'actions destinées à améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement collectif des eaux usées qui comprend le réseau et la station de traitement, pour s'assurer de son adéquation avec le développement du territoire, la protection du milieu naturel mais aussi avec les capacités financières du maître d'ouvrage.
Ses objectifs sont régis notamment par l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015, relatif à l'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, et l'arrêté du 31 juillet 2020.
Le SDA constitue donc un outil de gestion technique et économique du système d'assainissement. C'est le fil conducteur de la planification des investissements en assainissement pour les 10 dix ans à venir.
Dans le PPI (plan pluriannuel d'investissement) validé par la CCHC lors de la prise de compétences Eau potable et Assainissement collectif au 1er janvier 2025, il a été budgétisé l'élaboration de ce document à hauteur de 150 000 € HT.
Pour mémoire, une demande de subvention a été déposée à l'Agence de l'eau conformément à la délibération n°2025-202 du 25 septembre 2025.
Une subvention peut également être octroyée par le Département du Finistère.
Considérant l'avis favorable du Bureau communautaire du 5 mai 2026,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- ***a approuvé le dépôt d'une demande de subvention auprès du Département pour le dossier d'étude du Schéma directeur d'assainissement,***
- ***a autorisé la Présidente à signer tout document relatif à cette demande.***

Pour extrait certifié conforme au registre,
Fait à Châteauneuf-du-Faou, le 12 mai 2026.

La Présidente,
Marguerite BLEUZEN

Le Président :
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Communauté de Communes
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260512-DELIB2026100-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 MAI 2026

NOM	PRESENT	ABSENT EXCUSE	PROCURATION
Tugdual BRABAN	X		
Nathalie DEROUT	X		
David DELAPORTE	X		
Michèle LALLOUET	X		
Jacques LEVENEZ	X		
Fabienne GARNIER	X		
Bernard NOEL	X		
Georges CROGUENNEC	X		
Nadine POUPON	X		
Maurice QUINTIN	X		
Maryvonne TREUJOU	X		
Joëlle LE BIHAN	X		
Yvon COQUIL	X		
Jean-François SARREAU	X		
Erwan BRIAND	X		
Nicolas LEVENEZ		X	Pouvoir à Erwan BRIAND
Michel LE ROUX	X		
Martine QUEMERE	X		
Marguerite BLEUZEN	X		
Jocelyne BOULC'H	X		
Alain LAMANDA	X		
Dominique MENUGE	X		
Brendan RIOU	X		
Loïc PICHERIT	X		
Hélène PAUGAM	X		
Xavier YANNOU		X	Pouvoir à Hélène PAUGAM
François LE CLECH	X		
Anne-Marie DUIGOU	X		
Sylvie LE MOAL		X	Pouvoir à Anne-Marie DUIGOU
Anthony PAGE	X		
Aude QUINIOU	X		

Nombre de membres titulaires : 31
Nombre de membres présents : 28
Nombre de pouvoirs : 3

Etaient également présents :
Lionel BOURGEOIS, directeur général des services
Morgane ROBIC, gestionnaire des instances